

RÈGLEMENT DU PRIX
« Hautes-Pyrénées, tout en auteurs »
2024-2025

17^e ÉDITION
DU
**PRIX
ADOS**
20
25

HAUTES-PYRÉNÉES
**TOUT
EN
AUTEURS**



12 ROMANS
3 PRIMÉS

LIMITE DE VOTE : 11 AVRIL 2025
happybiblio.fr - #toutenauteurs



Préambule

L'objectif du prix **Hautes-Pyrénées, tout en auteurs** est de favoriser le développement de la lecture chez les adolescents et de le soutenir par la rencontre avec les auteurs sélectionnés. Ce prix littéraire contribue également au partenariat ainsi qu'à la valorisation de l'action des professionnels du livre sur le plan départemental.

Article 1 - Objet

La Médiathèque départementale des Hautes-Pyrénées organise pour l'année 2024/2025 le dix-septième prix « **Hautes-Pyrénées, tout en auteurs** » en partenariat avec les bibliothèques, les établissements scolaires et les librairies du département.

Le prix est également ouvert aux établissements scolaires situés hors département.

Dans ce cas précis, l'établissement concerné doit obligatoirement :

- établir un partenariat avec un établissement haut-pyrénéen (école, collège, lycée ou bibliothèque) qui accueillera la rencontre
- assurer le transport des élèves jusqu'au lieu de la rencontre

Article 2 - Sélection

Une sélection de 12 titres (4 titres dans chaque série) a été établie par des professionnels du livre à partir de leurs lectures de romans de littérature jeunesse.

La sélection tient compte de la qualité littéraire des œuvres, de leur originalité, de la diversité des thèmes abordés, de l'accessibilité pour les jeunes lecteurs, de l'année d'édition et de la langue d'origine des auteurs (auteurs francophones).

Les titres sélectionnés pour la 17^e édition du prix littéraire « **Hautes-Pyrénées, tout en auteurs** » sont :

Série 1				
Titre	Série	Auteur.ice	Maison d'édition	Année édition
On ne dit pas sayonara		Antonio Carmona	Gallimard	2023
Le chat, le môme et le bison		Sébastien Gendron	Poulpe fictions	2023
La tourneuse de vent		Ariane Guézouli	Rageot	2023
Le renard polaire	Sang d'aulne Volume 1	Léa Versand	Gallimard	2023

Série 2				
Titre	Série	Auteur.ice	Maison d'édition	Année édition
Sirem et l'oiseau maudit		Yasmine Djebel	Rageot	2023
Gazelle punch		Nancy Guilbert	Slalom	2023
Le cœur bavard		Véronique Petit	Rageot	2023
Le souffle du puma		Laurine Roux	Ecole des loisirs	2023

Série 3				
Titre	Série	Auteur.ice	Maison d'édition	Année édition
Hacker		Sophie Adriansen	Joie de lire	2023
Astréa		Alexis Brocas	Sarbacane	2023
Dents de soie		Maëlle Desard	Slalom	2023
Dix-huit ans, pas trop con		Quentin Leseigneur	Sarbacane	2023

Article 3 - Participation

Les adolescents désirant participer au prix Hautes-Pyrénées, tout en auteurs s'engagent à lire plusieurs livres en compétition.

Le lecteur a la possibilité de voter dans 1, 2 ou 3 séries selon ses lectures, mais ne peut voter qu'une seule fois dans la même série.

Le vote peut se faire grâce à l'utilisation d'un bulletin papier ou via la plateforme en ligne disponible sur hapybiblio.fr avant **le 11 avril 2025**.

Article 4 - Communication

La Médiathèque départementale des Hautes-Pyrénées fait parvenir des affiches, des bulletins de vote, des marque-pages et des étiquettes à la demande à tous les établissements partenaires. Ce matériel est conçu pour promouvoir le prix "**Hautes-Pyrénées, Tout en Auteurs**" et encourager la participation des jeunes lecteurs.

Article 5 – Engagement des établissements

Toutes ces structures s'engagent à mettre à disposition des adolescents les douze titres en compétition ainsi que le présent règlement.

DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRÉNÉES

Hôtel du Département – Rue Gaston Manent – CS71324 - 65013 TARBES cedex 9

Tel. 05 62 56 78 65 – Fax. 05 62 56 78 66 – www.hautespyrenees.fr

Article 6 – Créations personnelles

Les adolescents peuvent joindre au bulletin toute production personnelle qu'il s'agisse d'un écrit (texte, poème...), d'une création artistique (dessin, maquette...), d'une création numérique (booktrailer, dessin digital...). Certaines seront récompensées pour leur qualité et/ou leur originalité et pourront être mises en valeur lors de la remise des prix.

Article 7 – Remise des prix

Les prix seront officiellement remis aux 3 auteurs élus par les adolescents en **mai 2025**. Les lauréats recevront une récompense offerte par le Département des Hautes-Pyrénées.

Le prix « **Hautes-Pyrénées, Tout en auteurs** » récompense les 3 romans (1 dans chaque série) qui ont été plébiscités par les jeunes lecteurs.

Article 8 – Rencontres d'auteurs

Tous les auteurs des romans sélectionnés sont invités à venir à la rencontre de leurs lecteurs dans des bibliothèques, établissements et librairies du département durant la semaine du **12 au 16 mai 2025**.

Ces dates peuvent varier selon les obligations personnelles et/ou professionnelles des auteurs.

Selon les disponibilités et les souhaits des auteurs les rencontres pourront aussi avoir lieu sous forme dématérialisée (e-rencontres). Ces rencontres en ligne se dérouleront sur une plateforme virtuelle accessible à tous.

La Médiathèque départementale des Hautes-Pyrénées, service du Département, est chargée de l'organisation des rencontres d'auteurs. Elle finance en totalité les frais de déplacement et la rémunération des auteurs.

Conformément au préambule, ce prix a pour objectif de valoriser les partenaires du réseau de lecture publique, en particulier les bibliothèques. Pour les rencontres en présentiel, si la bibliothèque de proximité est en mesure d'accueillir l'événement, celui-ci se tiendra systématiquement dans ses locaux.

La Médiathèque départementale pourra être facilitatrice pour établir un partenariat entre la bibliothèque de proximité et l'établissement accueilli (établissement scolaire, structures sociales, ...)

Les partenaires voulant accueillir un auteur s'engagent à mettre en œuvre les recommandations mentionnées dans *Guide de la rencontre avec un auteur* (cf hapybiblio.fr).

Article 9 – Tirage au sort

Un tirage au sort permettant de gagner des Chèque-lire® sera effectué parmi les adolescents ayant participé. Ces lots, offerts par le Département, seront attribués lors de la remise des prix.

Article 10 – Acceptation du règlement :

La participation au prix **Hautes-Pyrénées, tout en auteurs** entraîne l'entière acceptation du présent règlement.

POUR ACCEPTATION DU REGLEMENT
Prix « Hautes-Pyrénées, tout en auteurs » 2024-2025

Personne(s) référente(s) du projet dans votre établissement pour cette 17^e édition, destinataire(s) de toutes les informations :

Nom : Prénom :
Adresse mél :
Numéro de téléphone :

Nom : Prénom :
Adresse mél :
Numéro de téléphone :

Nom : Prénom :
Adresse mél :
Numéro de téléphone :

Les informations collectées ici sont réservées au seul usage de la Médiathèque départementale 65. Elles sont destinées à l'envoi ciblé de la communication du « Prix Hautes-Pyrénées tout en auteurs » 2024-2025 et ne seront ni communiquées, ni conservées au-delà de septembre 2025.

Date :

Cachet du lieu d'inscription :

Signature du chef d'établissement, du responsable de la bibliothèque ou de la librairie :